



***Rapport annuel
2011-2012***

Ministère de
l'Éducation et du
Développement de la
petite enfance

Rapport annuel 2011-2012

Publié par :

Ministère de l'Éducation et du Développement de la
petite enfance
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca/0000/index-f.asp>

Janvier 2013

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, ASINB

ISBN 978-4605-0144-3 (imprimé)

ISBN 978-1-4605-0146-7 (PDF)

ISSN 0845-5554

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Éducation et Développement de la petite enfance

Pour l'exercice clos
le 31 mars 2012

**Rapport annuel
2011-2012**

Cabinet du ministre

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Le tout respectueusement soumis,



Jody Carr
Ministre

Cabinet des sous-ministres

L'honorable Jody Carr
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour l'exercice clos le 31 mars 2012. Le rapport contient des renseignements détaillés au sujet des activités et des programmes offerts par le Ministère au cours de la période.

Le tout respectueusement soumis,



Roger Doucet
Sous-ministre
Secteur francophone



Wendy McLeod MacKnight
Deputy Minister
Anglophone Sector

TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉ DE MISSION	i
ANNÉE EN REVUE	iii
ORGANIGRAMME	v
LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE	vii
SERVICES MINISTÉRIELS	1
DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX.....	1
Direction des finances et des services.....	1
Direction des installations éducatives et du transport scolaire	2
Direction des ressources humaines.....	2
Direction des services de soutien informatique.....	2
DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION.....	2
Direction des politiques et des affaires législatives	3
Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles	3
DIVISION DE LA REDDITION DE COMPTES ET DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	4
SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES	4
Direction des programmes d'études et de l'apprentissage.....	5
Direction des services aux élèves	6
Direction de l'école communautaire, du leadership et de la technologie	6
Direction des initiatives, relations stratégiques et éducation internationale	7
Direction de la certification des maîtres	7
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	8
SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES.....	10
Direction de l'élaboration des programmes d'études	11
Direction des services aux élèves	11
Bureau des perspectives des Premières Nations	11
Direction des partenariats stratégiques	12
Direction de la certification des maîtres	12
Direction de la mesure et de l'évaluation	13
DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	15
Excellence dans l'art d'être parent.....	16
Alphabétisation précoce	16
Programme d'aide pour les services de garderie.....	16
Programme d'intervention précoce.....	16
Programme de formation de liens affectifs.....	16
Services de garderie	16
Programme des travailleurs de soutien	17
Programme de prestations prénatales et postnatales.....	17
Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité	17
Services destinés aux enfants	17
autistes d'âge préscolaire.....	17
DISTRICTS SCOLAIRES	20
Activités de bureau des districts	20
Secteur Francophone.....	20
Secteur Anglophone.....	21
ANNEXES	25

ÉNONCÉ DE MISSION

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

MESSAGE DU MINISTRE : ANNÉE EN REVUE

Le gouvernement provincial a pris l'engagement de faire de l'éducation des enfants une priorité et de donner à chacun d'eux la possibilité de réussir son apprentissage. C'est la vision qui guide la mise en œuvre de changements positifs dans les systèmes d'éducation et de développement de la petite enfance.

Pendant l'exercice financier 2011-2012, le gouvernement provincial a collaboré avec les parents, les membres de la collectivité, le personnel des écoles, les conseils d'éducation de district, les districts scolaires et les partenaires des services à la petite enfance renforcer son soutien aux enfants, aux éducateurs et aux familles. Nous avons comme objectif commun d'aider chaque enfant à atteindre son plein potentiel dans une province prospère.

Au cours de la dernière année, nous avons entamé un processus de renouvellement important. Notre mission est d'innover et de planifier stratégiquement notre examen des systèmes d'éducation et des services et programmes que nous offrons. Le Ministère a tendu la main pour trouver des moyens d'améliorer les systèmes d'éducation du Nouveau-Brunswick pour aujourd'hui et pour l'avenir. Nous avons tenu de longues consultations et reçu plus de 500 soumissions en ligne présentées par des intervenants, des partenaires et des gens du public. Par la suite, nous avons entrepris le processus de réorganisation des districts scolaires afin de créer une administration plus simple, rationalisée et performante.

Nous avons également consenti des investissements stratégiques afin d'améliorer le système scolaire pour aider tous les enfants à mieux réussir dans leur quête d'apprentissage. Cela a mené à un examen et à un plan d'action actualisé afin de poursuivre la mise en œuvre du rapport Mackay sur l'inclusion scolaire pour que tous les enfants aient la possibilité de participer pleinement à leur apprentissage.

De plus, nous avons créé le nouveau Fonds d'aide à l'enseignement, qui permet aux enseignants d'augmenter leurs ressources éducatives au profit des élèves. Nous avons également augmenté le montant accordé aux familles à faible revenu pour les aider à payer les fournitures scolaires au moment de la rentrée.

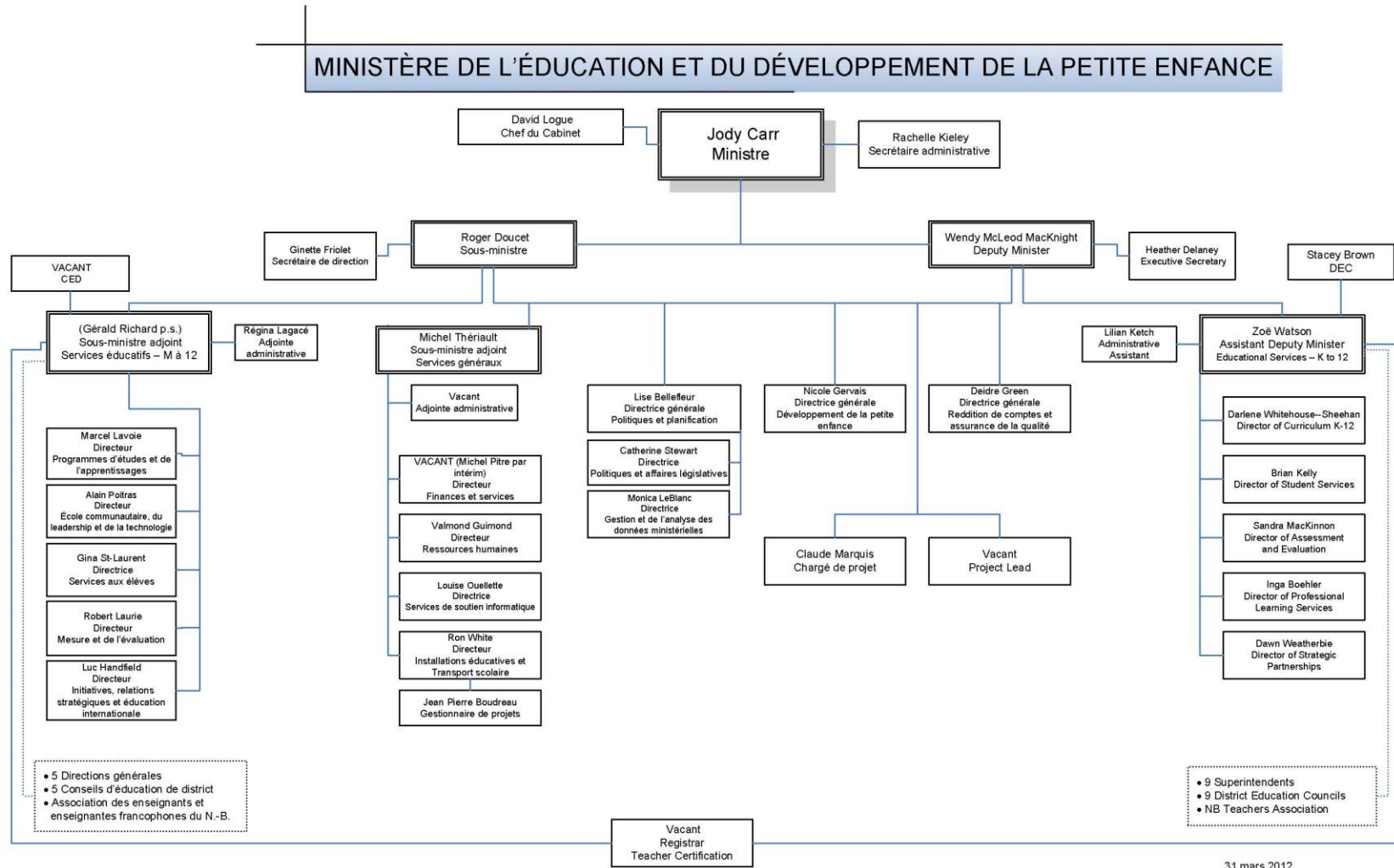
Par ailleurs, nous avons renforcé les services de développement de la petite enfance afin d'assurer aux enfants du Nouveau-Brunswick le meilleur départ possible dans la vie. Nous avons augmenté le nombre de places dans les garderies éducatives ainsi que le soutien offert aux familles qui ont besoin d'aide pour payer les frais de garderie grâce au Programme d'assistance aux services de garderie. Et nous avons augmenté les fonds consacrés au soutien des enfants d'âge préscolaire atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Le gouvernement s'engage à offrir des milieux d'apprentissage sains, sécuritaires et inclusifs à tous les élèves et membres du personnel. Non seulement les investissements clés qui ont été réalisés afin de maintenir et d'améliorer les infrastructures scolaires existantes permettent d'assurer la sécurité des élèves et du personnel,

mais ils prolongent également la vie utile des biens. Ce qui se traduit par des économies à long terme pour le gouvernement provincial. C'est pourquoi nous avons investi dans treize grands projets d'immobilisation et dans plusieurs projets de rénovation d'installations.

Nos priorités absolues demeurent l'amélioration des systèmes d'éducation et de développement de la petite enfance ainsi que la concentration continue des ressources là où elles auront la plus grande incidence sur la réussite des élèves. Je suis fier que le gouvernement accorde autant d'importance aux enfants et à l'apprentissage des élèves. Grâce aux efforts que nous déployons et à la collaboration que nous avons établie avec les intervenants dans le domaine de l'éducation et du développement de la petite enfance. Ainsi, chaque enfant néo-brunswickois pourra atteindre son plein potentiel dans une province plus prospère.

ORGANIGRAMME



LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE ET MISES EN APPLICATION PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Loi sur l'éducation

*Loi sur les services à la petite enfance **

** Sous réserve de proclamation*

SERVICES MINISTÉRIELS

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

Faits saillants :

- Développement et amélioration d'une plate-forme de gestion de contenu en ligne accessible au public. Celle-ci a été conçue pour héberger les sites Web publics d'écoles et de districts. Elle fournit également aux enseignants un accès à des blogues et des wikis. De nombreux « ajouts de ressources » ont été déployés sur la plate-forme afin de répondre au nombre grandissant d'utilisateurs et de leurs attentes de qualité plus élevées.
- Prestation de services de relations de travail pour le Ministère et 14 districts scolaires de la province. Ces services comprenaient l'interprétation de conventions collectives et des politiques relatives au personnel non syndiqué. L'aide relative aux griefs, aux plaintes concernant la Politique pour la protection des élèves, aux droits de la personne, au harcèlement en milieu de travail, aux poursuites civiles, au reclassement des postes et à d'autres questions concernant les ressources humaines.
- Formation initiale de 150 conducteurs d'autobus.
- Achat de 89 autobus scolaires par l'entremise de l'Entente sur les marchés publics de l'Atlantique, conclue avec le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.
- Examen provincial de la qualité de l'eau des fontaines dans les écoles

en collaboration avec les districts scolaires et les ministères de la Santé, des Transports et de l'Infrastructure, de l'Environnement et des Gouvernements locaux. À la fin mars 2012, des prélèvements avaient été effectués sur 60 % des fontaines d'eau des écoles. Ensuite, les mesures correctives ont été prises.

- Travaux de réparation complétés à la Moncton High School et à la Polyvalente Roland-Pépin avant la réouverture des deux écoles.
- Évaluation complétée de la structure de 244 écoles et lancement des travaux nécessaires.
- Création du nouveau Fonds d'aide à l'enseignement dans le cadre duquel un montant de 125 \$ a été alloué à chaque enseignant de la salle de classe.

Direction des finances et des services

La Direction des finances et des services comprend les unités suivantes : Budget et comptabilité, Services financiers des districts, Services de paie des districts et Services administratifs. Elle s'occupe de l'efficacité des contrôles internes, de la budgétisation, de la comptabilité, des rapports financiers sur les activités des districts scolaires et du Ministère ainsi que des services généraux liés au travail de bureau et au soutien administratif.

Elle préconise l'obligation de reddition de compte et souscrit pleinement à l'amélioration continue de la gestion des ressources de soutien financier et administratif.

Direction des installations éducatives et du transport scolaire

La Direction des installations éducatives et du transport scolaire offre un appui et une expertise aux districts pour la planification et la gestion des installations éducatives et du transport scolaire. Ses activités se concentrent sur la mise en place d'un milieu d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire et le maintien de la sécurité et de l'efficacité du transport scolaire.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines élabore, appuie et fait la promotion de politiques, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines afin de mettre en place un milieu de travail axé sur la convivialité. La Direction soutient l'engagement du Ministère de dépasser ses normes d'excellence en éducation, et ce, dans tous les aspects de la prestation des services.

La Direction a pour mandat d'offrir une vaste gamme de services en ressources humaines, notamment dans le cadre d'initiatives stratégiques pour les cadres supérieurs du Ministère, le personnel du bureau central, les représentants du système scolaire public et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Direction des services de soutien informatique

La Direction des services de soutien informatique est responsable de la mise en œuvre de la technologie de l'information dans les écoles publiques

ainsi que du soutien technique. Elle fournit également ses services au bureau central du Ministère et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

La Direction est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des systèmes d'information administrative. Elle coordonne l'application des systèmes informatiques à l'échelle de la province, et ce, en collaboration avec le personnel technique des districts scolaires. La Direction s'occupe également de la gestion du réseau à grande distance, qui relie toutes les écoles, les districts scolaires et le bureau central.

DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION

La Division des politiques et de la planification est divisée en deux directions : Politiques et affaires législatives ainsi que Gestion et analyse des données ministérielles. La Division voit à l'analyse et à la rédaction de conseils qui servent à élaborer les politiques, les propositions législatives, les questions de gouvernance, la coordination et le soutien législatif. Elle émet également des conseils sur la planification stratégique ministérielle, l'application de la *Loi sur l'éducation*, la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* et la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*. Ainsi que les questions de droits d'auteur, de données statistiques, de collecte des données, de gestion de projets, de

sondages, d'outils de reddition des comptes et d'indicateurs de rendement.

Faits saillants :

- Réponse à quelque 450 demandes d'informations de personnes œuvrant au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick ou du public; production de rapports sur l'absentéisme, le décrochage scolaire, les inscriptions et la perception des diplômés; et impression de 8 421 diplômes provinciaux d'études secondaires;
- Travail en partenariat dans le cadre de l'élaboration de politiques prioritaires, notamment en matière de français langue seconde et de propositions législatives qui facilitent la réorganisation des districts scolaires et la rémunération des membres des conseils d'éducation de district;
- Coordination de 33 réponses aux demandes de renseignements en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012;
- Participation aux comités ministériels sur la petite enfance, l'inclusion, l'intimidation et le transport des élèves;
- Appui aux initiatives du groupe de travail sur le français langue seconde.

Direction des politiques et des affaires législatives

La Direction des politiques et des affaires législatives gère le cadre législatif et politique du Ministère en élaborant de nouvelles politiques et des propositions législatives, en interprétant

les politiques et les lois pour les partenaires et les intervenants et en fournissant des conseils stratégiques. De plus, la Direction surveille et répond aux questions de gouvernance des écoles publiques, administre la *Loi sur l'éducation*, *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé* et s'occupe des questions concernant les droits d'auteur liés à l'éducation. La Direction établit le plan stratégique ministériel, s'assure que les plans du Ministère sont abordés de façon stratégique et efficace et fournit des rapports sur les progrès réalisés selon les objectifs ministériels annoncés au public. La Direction veille à ce que le Ministère ait une approche globale et coordonnée. Les relations intergouvernementales et interministérielles en plus de préparer le ministre et les sous-ministres pour l'Assemblée législative et ses comités.

Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles

La Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles s'assure que le ministre et les sous-ministres ont accès, en temps voulu, à des données exactes sur les élèves et les employés pour qu'ils prennent des décisions éclairées. Pour y arriver, elle met en place des systèmes informatiques et des bases de données électroniques appropriés, établit et met à jour des normes et des indicateurs de rendement clés, élabore et utilise les outils de collecte de données. Elle produit des rapports et met en place des outils pour la reddition de comptes.

La Direction fournit aussi des données statistiques sur différents aspects du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick. Notamment, l'inscription des élèves, le rapport élèves-maître, les inscriptions aux cours de niveau secondaire, les inscriptions à l'enseignement à domicile et dans les écoles indépendantes, les employés à temps plein et l'absentéisme du personnel de la Partie II. Elle communique des renseignements sur les inscriptions scolaires des Premières Nations, les prévisions, le français langue seconde, le nombre de classes et leur taille, le taux d'obtention du diplôme et les tendances à cet égard, les abandons, les ratios, etc.

La Direction participe à des projets interprovinciaux de statistiques afin de mettre au point des indicateurs pertinents et d'actualité. Elle participe également à d'autres initiatives d'améliorer de fiabilité, d'efficacité, de collecte et de l'analyse des données.

La Direction travaille de concert avec la Direction des politiques et des affaires législatives de la Division des politiques et de la planification pour s'assurer que les données appuient et éclairent l'élaboration des politiques.

DIVISION DE LA REDDITION DE COMPTES ET DE L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

La Division de la reddition de comptes et de l'assurance de la qualité assurera l'amélioration continue de la qualité et du rendement, de la reddition de comptes par l'évaluation du rendement, des services de base et de la gestion du risque. Cette démarche garantit une

prestation de services efficace, selon les normes établies par le Ministère.

Faits saillants :

- Surveillance de l'évaluation de la structure des écoles;
- Prestation de services de vérification et de consultation auprès de la Division du développement de la petite enfance pour les Services destinés aux enfants d'âge préscolaire atteints de troubles autistes;
- Participation et prestation de services consultatifs dans le cadre d'initiatives de renouvellement du gouvernement, notamment pour la réorganisation de districts et l'utilisation des écoles;
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme de gestion de risques spécifique à la Politique 409;
- Élaboration d'un processus amélioré de publication de rapport en appui à la gestion de l'absentéisme du personnel de la Partie II.

SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES

Faits saillants :

- Mise en place du site de démonstration sur la prestation des services intégrés dans la région de la Péninsule acadienne (Alnwick), en collaboration avec le secteur anglophone et en partenariat avec les ministères de la Santé, du Développement social et de la Sécurité publique. Le site de démonstration offre une gamme complète de services aux élèves qui ont besoin de soutien

supplémentaire pour les aider à surmonter plusieurs défis. Des professionnels de divers ministères ont travaillé ensemble pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.

- Publication de rapports informant la population et les intervenants en éducation sur les performances scolaires des élèves.
- À l'été 2011, mise sur pied de l'institut des directions d'écoles ayant pour thème *La construction identitaire*.
- En septembre 2011, mise en œuvre d'un projet pilote dans le cadre du plan vie-carrière des élèves de la 6^e à la 12^e année de l'ancien District scolaire 11.
- Offres de formations Tierce partie neutre niveau I et Évaluation de risque et de la menace niveau I dans tous les districts scolaires francophones en 2011.
- Organisation de sessions de perfectionnement professionnel qui ont permis aux enseignants ressources d'approfondir leurs connaissances au sujet des plans d'intervention et de l'utilisation des trousseaux de métiers semi-spécialisés.
- Appui offert à 500 élèves qui ont un trouble d'apprentissage, un trouble du spectre de l'autisme ou une perte de vision, par des technologies d'aide à l'apprentissage.
- Lancement de l'initiative *Fin de semaine de partage*, pour les parents qui ont un enfant ayant une perte de vision.
- Participation importante, en collaboration avec le secteur anglophone, dans le cadre des consultations sur l'inclusion scolaire et à l'élaboration du rapport Porter

AuCoin, *Consolidons l'inclusion pour consolider nos écoles*.

- Offre de séances de perfectionnement pédagogique aux intervenants du système scolaire œuvrant dans les domaines des mathématiques, des sciences et technologie, du français, de l'anglais langue seconde, de l'éducation à la maternelle et de la construction identitaire.
- Développement de programmes d'études et de ressources pédagogiques pour soutenir les apprentissages dans les domaines des mathématiques, de l'éducation artistique, des sciences humaines, de l'éducation physique, de l'anglais langue seconde et de l'éducation à la maternelle.
- Élaboration d'un processus de consultation et de développement dans le cadre du projet de rédaction de la politique d'aménagement linguistique et culturel.
- Mise en œuvre du programme de compétences essentielles dans cinq écoles secondaires de la province.

Direction des programmes d'études et de l'apprentissage

La Direction des programmes d'études et de l'apprentissage a pour mandat :

- La définition des buts et les objectifs des programmes d'enseignement offerts aux élèves qui fréquentent les écoles publiques francophones. Elle assure la coordination provinciale des services en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études, d'élaboration et de prestation de cours, de développement de

ressources pédagogiques et de perfectionnement pédagogique;

- L'analyse des ressources didactiques disponibles et recommandations sur celles qui soutiennent davantage l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministre;
- La gestion de projets éducatifs en collaboration avec d'autres ministères de la province et d'autres partenaires, tels que le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), l'Université de Moncton (UdeM), l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB) et le groupe d'action de la commission sur l'école francophone (GACEF).

Direction des services aux élèves

La Direction des services aux élèves a pour mandat d'assurer la qualité des services aux élèves en matière d'apprentissage, de transition à la maternelle, de francisation, de comportements, d'adaptation scolaire, de handicaps sensoriels, d'orientation, de préparation à la vie après l'école, de santé de services aux enfants et à la jeunesse et de centres d'apprentissage alternatifs.

La Direction assure l'inclusion scolaire de tous les élèves inscrits à l'école, de la maternelle à la fin du secondaire. Elle encourage l'utilisation d'approches qui répondent à leurs besoins spécifiques dans un environnement favorisant l'inclusion en classe.

De plus, la Direction mène des projets de recherche appliquée, crée des réseaux, développe des partenariats, organise des activités de perfectionnement professionnel et coordonne des projets pilotes ainsi que des sites de démonstration.

Les membres de l'équipe de la Direction agissent à titre de personnes ressources au sein de comités provinciaux et nationaux pour assurer la collaboration et la liaison avec le Ministère.

Direction de l'école communautaire, du leadership et de la technologie

En collaboration avec les autres directions des services éducatifs francophones du Ministère, la Direction contribue à la réalisation de la mission de l'éducation publique acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Elle collabore à l'élaboration et la mise en œuvre du plan éducatif provincial.

En étroite collaboration avec ses partenaires, la Direction définit une vision stratégique et appuie les districts et les écoles dans la mise en œuvre et la synergie de :

- l'école communautaire;
- le leadership des directions d'écoles;
- les régimes pédagogiques au primaire et au secondaire;
- le développement vie-carrière des jeunes;
- l'utilisation judicieuse et novatrice des technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

De plus, en collaboration avec les districts scolaires, les écoles et ses autres partenaires, la Direction assure le leadership et la coordination provinciale :

- des services de cours à distance équitable;
- de l'utilisation professionnelle et pédagogique du portail éducatif et de ses ressources numériques d'enseignement et d'apprentissage.

Direction des initiatives, relations stratégiques et éducation internationale

La Direction des initiatives, relations stratégiques et éducation internationale agit comme intermédiaire entre le Ministère, la communauté, les organismes gouvernementaux et institutionnels pour promouvoir les objectifs stratégiques du Ministère en plus de guider ses choix et ses interventions.

Elle coordonne et fait la promotion des objectifs stratégiques du secteur francophone du Ministère et assure une collaboration efficace entre le ministère, les conseils d'éducation de districts et les organismes partenaires.

La Direction organise des événements et des initiatives publiques et pédagogiques. De plus, elle assure la représentation du Ministère lors d'occasions stratégiques et applique la stratégie ministérielle en éducation avec les districts scolaires, les ministères et les paliers de gouvernements partenaires, dont les acteurs de la francophonie à l'échelle internationale.

Direction de la certification des maîtres

La Direction de la certification des maîtres évalue toutes les demandes d'accréditation professionnelle des enseignants des écoles publiques des secteurs francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick. Elle traite les demandes déposées en personne ou envoyées par courrier de l'extérieur de la province ou du pays.

La Direction est responsable de la délivrance de permis locaux et de certificats aux directions d'école. Elle détermine le traitement salarial selon l'expérience professionnelle et approuve les cours universitaires spécifiques au perfectionnement professionnel. La Direction est également l'agent de liaison avec les universités de la province, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), la New Brunswick Teachers' Association (NBTA), la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) et les districts scolaires. Elle assure le respect harmonieux des dispositions de la *Loi sur l'éducation*, des règlements, des politiques, de la convention collective conclue avec la FENB et de l'entente sur la mobilité du personnel enseignant.

La Direction collabore à l'évaluation légale et à la mise en œuvre des modifications de la réglementation de certification des enseignants. Ses représentants participent au Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant, au Comité directeur provincial du perfectionnement professionnel, au

Comité consultatif du ministre sur l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement et au Comité de coordination sur la formation des enseignants. De plus, elle prépare des notes de synthèse pour la haute direction, rédige des lettres et communique au ministre ses recommandations de suspension ou de révocation de certificats d'enseignant.

Statistiques:

- délivrance de 1 131 certificats d'enseignement;
- délivrance de 19 certificats d'aptitude à la direction d'école et 46 certificats provisoires d'aptitude à la direction d'école;
- délivrance de 403 attestations de validité de certificat d'enseignement;
- 137 évaluations d'expérience de travail pour déterminer le traitement salarial.
- délivrance de 1 258 nouveaux certificats renouvelés et révisés;
- délivrance de 35 certificats d'aptitude aux directions d'écoles;
- formulation d'exigences de certification des maîtres pour les étudiants universitaires qui terminent leur programme de formation en enseignement au Nouveau-Brunswick.

Direction de la mesure et de l'évaluation

La Direction de la mesure et de l'évaluation fournit aux divers intervenants locaux et provinciaux du milieu scolaire, des indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.

La Direction assure le dépistage des enfants et des élèves à risque dès leur inscription à la maternelle et à leur début de scolarisation. Elle développe, administre et corrige les examens provinciaux au primaire, et au secondaire pour la sanction du diplôme d'études secondaires.

La Direction produit de nombreux rapports pour communiquer et expliquer les résultats des examens provinciaux, du Bulletin de l'école et du Bulletin du district. Elle coordonne et administre des programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages des écoles francophones de la province.

La Direction a également pour mission de développer des politiques, des directives et des programmes relatifs à l'évaluation des apprentissages, du personnel enseignant, des directions d'école et des écoles.

Taux de rendement des élèves lors des évaluations provinciales, Secteur francophone, par année, 2008-2009 à 2011-2012

Alphabétisation		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
2 ^e année	Lecture silencieuse	73 %	73 %	74 %	77 %
	Lecture à haute voix	72 %	77 %	77 %	77 %
4 ^e année	Alphabétisation	s.o.	56 %	60 %	62 %
5 ^e année	Français	s.o.	70 %	74 %	74 %
8 ^e année	Français	64 %	69 %	67 %	66 %
10 ^e année	Anglais langue seconde	66 %	67 %	70 %	72 %
11 ^e année	Français	59 %	56 %	58 %	63 %
Mathématiques		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
3 ^e année		s.o.	71 %	73 %	72 %
5 ^e année		64 %	74 %	77 %	81 %
8 ^e année		58 %	58 %	73 %	60 %
11 ^e année		53 %	46 %	57 %	59 %
Sciences		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
5 ^e année		65 %	76 %	78 %	80 %
8 ^e année		s.o.	61 %	74 %	73 %

SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES

Faits saillants :

- En collaboration avec le secteur francophone, la Division a mis en place le site de démonstration des services intégrés en partenariat avec les ministères de la Santé, du Développement social et de la Sécurité publique. Le site de démonstration anglophone, qui a fait appel à la participation d'écoles du comté de Charlotte, offre une vaste gamme de services aux élèves qui ont besoin de soutien pour relever plusieurs défis. Des professionnels de divers ministères ont collaboré pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève;
- Les indicateurs d'améliorations des écoles et l'examen de leur rendement ont permis d'organiser une formation de trois jours de leadership intégré à l'emploi pour 68 leaders scolaires et 27 spécialistes de l'apprentissage des districts et du ministère. Cette activité a permis l'adoption de stratégies essentielles d'améliorations scolaires pour 34 écoles et de recueillir des données sur l'efficacité des écoles;
- Le *Demonstration Schools Project* a été appliqué au-delà des écoles participantes à l'aide des 750 « classes virtuelles » où les élèves peuvent interagir en ligne dans un espace collaboratif. Ce projet leurs a permis d'accéder à de l'information, des résultats d'évaluation, un service sécurisé de remise de travaux offert en tout temps. Ce prolongement de la salle de classe se traduit par « l'école virtuelle » permettant aux parents d'avoir la chance de participer aux activités d'apprentissage de leur enfant dans un contexte qui favorise la communication et la collaboration;
- La Direction des services aux élèves a joué un rôle clé dans le processus des consultations dans le cadre de l'examen de l'inclusion dans le système scolaire au Nouveau-Brunswick. La direction a également contribué à la préparation du rapport *Consolider l'inclusion, pour consolider nos écoles*;
- La Direction des services aux élèves a dirigé l'élaboration d'un nouveau modèle de formation professionnelle pour renforcer l'expertise des enseignants et les assistants en éducation dans le domaine de l'autisme;
- Le Bureau des perspectives des Premières Nations poursuit l'élaboration du programme provincial d'étude de la langue Mi'kmaq. De plus, le travail initial du développement du programme provincial pour la langue Wolastoqiyik (Malécite) est commencé;
- La Direction de l'élaboration des programmes d'études a terminé l'élaboration de nouveaux programmes en mathématique, en arts visuels et en sciences humaines pour divers niveaux d'études;
- Plusieurs nouveaux cours en ligne ont été développés en soutien au programme de français langue seconde au secondaire;
- La Division a collaboré avec la Atlantic Education International pour administrer et étendre les programmes scolaires internationaux. La Canadian

Trillinium School (CTS) a ouvert ses portes au Bangladesh en 2011-2012;

- Le programme d'évaluation provincial comprend des évaluations à grande échelle du rendement scolaire en littératie de l'anglais en 2^e, 4^e, 7^e et 9^e année et de la littératie ainsi que des compétences du français en 4^e et 10^e année et des mathématiques de 3^e, 5^e et 8^e année.

Direction de l'élaboration des programmes d'études

La Direction de l'élaboration des programmes d'études développe des programmes d'études. Elle collabore avec les comités responsables de matières spécifiques selon le niveau scolaire, les équipes de rédaction et les enseignants de projets pilotes. Elle est responsable de l'élaboration des programmes d'études des élèves de la maternelle à la 12^e année, y compris la création de cours du secondaire en ligne.

Les spécialistes en apprentissage élaborent et mettent à jour des programmes d'études dans toutes les matières, en plus d'évaluer des pratiques et des ressources pédagogiques imprimées et électroniques. Les programmes d'études provinciaux servent à établir les résultats d'apprentissage, appliquer les stratégies d'enseignement, les évaluations et les ressources pour appuyer l'apprentissage. Après approbation des programmes d'études révisés ou nouvellement élaborés, les spécialistes en apprentissage travaillent avec le personnel de district scolaire pour organiser des séances de formation en milieu de travail afin d'appliquer le programme d'étude dans le système

scolaire. Ils développent des cours en ligne de perfectionnement professionnel en appui à l'implantation des programmes d'études.

Ces spécialistes jouent un rôle clé dans le cadre d'initiatives d'apprentissage professionnel, d'évaluations provinciales, d'approbation de subventions et d'autres aspects du processus d'amélioration des écoles. La gestion des cours d'anglais langue seconde et des bibliothèques scolaires relève également de la Direction.

Direction des services aux élèves

La Direction des services aux élèves établit des normes appuyant les programmes d'inclusion adaptés aux besoins particuliers de chaque élève dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

Les spécialistes en apprentissage collaborent avec les conseillers en orientation, les personnes-ressources des districts, les psychologues, les orthophonistes et les travailleurs sociaux pour que l'élève obtienne les meilleurs résultats possible. Ils participent également à des initiatives du Ministère comme *L'école avant tout* et font la promotion d'environnements positifs d'apprentissage.

Bureau des perspectives des Premières Nations

Le Bureau des perspectives des Premières Nations oriente ses efforts vers l'élimination de l'écart de rendement scolaire entre les autochtones et la population canadienne.

Le Bureau offre des programmes d'éducation et des services de soutien ciblé aux élèves et aux enseignants des Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci œuvrent dans les écoles administrées par les bandes et dans le système scolaire public.

Le Bureau sert de liaison entre les ministères, les organismes, les collectivités et les écoles des Premières Nations. Il est responsable du perfectionnement professionnel, des programmes d'études, des services, du matériel didactique. Le Bureau est responsable de l'élaboration des politiques et de la gestion des programmes autochtones s'appliquant à l'éducation des Premières Nations.

La Direction des partenariats stratégiques

La Direction des partenariats stratégiques est responsable des écoles communautaires. Elle encourage la participation des communautés et ses partenaires à travailler à l'amélioration des écoles. Cette collaboration favorise le développement de l'école comme milieu d'apprentissage communautaire. Elle a également le mandat de surveiller les transferts budgétaires soutenant des projets innovateurs d'amélioration de la réussite des élèves. Les enseignants et les équipes-écoles les ont mis en œuvre et en ont fait la promotion. Ce qui a permis à d'autres intervenants de les appliquer.

La Direction a assumé un rôle important dans la gestion d'activités de leadership pour les élèves du secondaire ainsi que du programme d'élèves internationaux.

La Direction des services d'apprentissage professionnel

La Direction des services d'apprentissage professionnel est responsable du leadership, de l'harmonisation et l'amélioration du système scolaire par l'entremise du *New Brunswick School Improvement Service*. Elle est responsable de l'évaluation des programmes, des services de conception en ligne et papier. Également, elle est responsable de la planification et de la mise en œuvre de ressources de soutien technique ainsi que de programmes d'études au ministère, dans les districts et dans le cadre de projets en technologie scolaire.

Direction de la certification des maîtres

La Direction de la certification des maîtres évalue toutes les demandes d'accréditation professionnelle des enseignants des écoles publiques des secteurs francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick. Elle traite les demandes déposées en personne ou envoyées par courrier de l'extérieur de la province ou du pays.

Dans le cadre de ses responsabilités, elle a également comme fonction de délivrer des permis locaux et des certificats aux directions d'école, déterminer le traitement salarial selon l'expérience professionnelle et approuver les cours universitaires spécifiques au perfectionnement professionnel. La Direction de la certification des maîtres œuvre également comme agent de liaison avec les universités de la province, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du

Nouveau-Brunswick (AEFNB), la New Brunswick Teachers' Association (NBTA), la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) et les districts scolaires. Elle assure le respect harmonieux des dispositions de la *Loi sur l'éducation*, des règlements, des politiques, de la convention collective conclue avec la FENB et de l'entente sur la mobilité du personnel enseignant.

La Direction collabore à l'évaluation légale et à la mise en œuvre des modifications de la réglementation de certification des enseignants. Ses représentants participent au Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant, au Comité directeur provincial du perfectionnement professionnel, au Comité consultatif du ministre sur l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement et au Comité de coordination sur la formation des enseignants. De plus, elle prépare des notes de synthèse pour la haute direction, rédige des lettres et communique au ministre ses recommandations de suspension ou de révocation de certificats d'enseignant.

Statistiques:

- délivrance de 1 131 certificats d'enseignement;
- délivrance de 19 certificats d'aptitude à la direction d'école et 46 certificats provisoires d'aptitude à la direction d'école;
- délivrance de 403 attestations de validité de certificat d'enseignement;
- 137 évaluations de l'expérience de travail pour les besoins de la détermination du traitement salarial.

- a émit 1 258 nouveaux certificats renouvelés et révisés;
- a émit 35 certificats d'aptitude aux directions d'écoles;
- a présenté des exigences de la certification des maîtres aux étudiants universitaires qui terminent leur programme de formation initiale en enseignement au Nouveau-Brunswick.

Direction de la mesure et de l'évaluation

La Direction a pour mission d'informer tous les intervenants du rendement scolaire de l'élève à l'aide de mesures et d'évaluations bénéfiques sur le plan pédagogique à des moments précis de son apprentissage. Elle fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage et son mandat est de guider l'apprentissage des élèves. La priorité de la Direction, conformément au document *Framework for Provincial Assessments*, est de mesurer le rendement des élèves en littératie (anglais, immersion en français et français avancé), en numératie et en sciences.

La Direction présente les résultats d'évaluations à grande échelle au ministre. Des ensembles de données agrégées et désagrégées sont fournis pour la province, le district, l'école et l'élève. Ces renseignements permettent aux décideurs, à divers niveaux d'intervention, soit la salle de classe, le district et la province de faire des choix éclairés pour améliorer le rendement de l'élève.

Taux de rendement des élèves lors des évaluations provinciales, Secteur anglophone, par année, 2008-2009 à 2011-2012

		2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012
Alphabétisation					
2 ^e année	Lecture	82,3 %	83,6 %	80,3 %	79,10 %
	Écriture	59,5 %	70,7%	68,6 %	*77.5 %
2 ^e année (immersion)	Lecture	85,3 %	s.o.	s.o.	s.o.
	Écriture	75,7 %	s.o.	s.o.	s.o.
4 ^e année	Lecture	79,1 %	83,4 %	80,5 %	77,10 %
	Écriture	56,5 %	63,2 %	59,4 %	*58.2 %
4 ^e année (immersion)	Lecture	71,2 %	66,5 %	64,0 %	s.o.
	Écriture	65,9 %	61,7 %	56,9 %	s.o.
7 ^e année	Lecture	67,4 %	66,9 %	69,8 %	69,4 %
	Écriture	51,9 %	51,9 %	53,1 %	64,5 %
9 ^e année	Lecture	65,2 %	65,3 %	72,5 %	73,5 %
	Écriture	77,0 %	77,9 %	78,9 %	82,1 %
10 ^e année (français langue seconde)	Lecture	74,3 %	80,3 %	77,7 %	78,5 %
	Écriture	47,2 %	40,8 %	39,8 %	46,4 %
Mathématiques					
		2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012
3 ^e année		s.o.	s.o.	s.o.	75,0 %
5 ^e année		59,4 %	59,4 %	60,8 %	63,7 %
8 ^e année		58,6 %	59,3 %	57,6 %	57,5 %
Sciences					
		2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012
6 ^e année			50,1 %	s.o.	s.o.

DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

Faits saillants :

Le 1^{er} avril 2011, les services à la petite enfance ont été transférés au nouveau ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour offrir un programme d'apprentissage à l'enfant, dès sa naissance. Cette initiative est le point de départ pour le gouvernement qui entreprend une redéfinition, une restructuration et un repositionnement du milieu d'apprentissage pour la petite enfance du Nouveau-Brunswick.

Le Comité ministériel sur l'apprentissage et la garde d'enfants a été créé pour formuler des recommandations au ministre au sujet de la mise en œuvre de ses engagements électoraux en matière de petite enfance. Ses recommandations ont été soumises au ministre en mars 2012. Elles ont ensuite servi à guider l'élaboration du rapport *Les enfants d'abord : Positionnement de la petite enfance pour l'avenir!* publié plus tard en 2012.

Le secteur des services de la petite enfance assume les fonctions de planification, de conception et de surveillance de tous les programmes et services du Ministère destinés à la petite enfance. Ce secteur regroupe les programmes et les services suivants :

- programmes de prestations prénatales et postnatales;
- services de garderie;
- programme d'aide pour les services de garderie;
- service alternatif de garde d'enfants;
- services destinés aux enfants d'âge préscolaire atteints de troubles autistes;
- programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité pour les installations de garderie;
- communautés responsables à l'écoute des enfants;
- initiatives d'art être parent;
- programme d'alphabétisation précoce et de développement du langage;
- coordination ministérielle du Programme des initiatives pour la petite enfance, notamment les Services d'intervention précoce, l'initiative des travailleurs de soutien et les Services de garderie intégrée.

Le secteur gère également des ententes fédérales-provinciales ayant comme objectif le développement de la petite enfance et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

En 2011-2012, le Ministère a continué de financer des initiatives dans ce secteur. Notamment, la réalisation du projet pilote triennal des centres de développement de la petite enfance. Le Ministère a investi dans la mise en œuvre du nouveau programme d'études pour la petite enfance. Son aide financière aux centres de ressources familiales a permis d'améliorer les services de soutien communautaires et les initiatives du secteur francophone. L'approche du Ministère a renforcé la cohésion des ressources. Elle s'est également traduite par l'atteinte d'exigences provinciales élevées en matière de prestation de services de garde.

Excellence dans l'art d'être parent

Le Ministère continue d'allouer du financement aux 13 centres de ressources familiales de la province pour améliorer, diversifier et soutenir leurs programmes existants et joindre davantage de familles, surtout en milieu rural.

Le Ministère continue d'accorder une subvention à l'association des centres de ressources familiales afin d'appuyer la coordination provinciale du programme Y'a personne de parfait.

Alphabétisation précoce

Le Programme le goût de lire-Born to read encourage les parents à faire la lecture à leurs enfants dès la naissance. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance continue de subventionner ce programme afin de financer la pochette de livres de base, qui comprend un livre pour bébés, de préférence d'une auteure ou d'un auteur du Nouveau-Brunswick.

Programme d'aide pour les services de garderie

Le Programme d'aide pour les services de garderie a été conçu pour aider les familles du Nouveau-Brunswick à obtenir les meilleurs services de garderie possible pour leurs enfants. Il offre de l'aide financière aux parents ou aux tuteurs afin qu'ils puissent accéder à une installation de garderie agréée.

En 2011-2012, 5 966 enfants ont bénéficié du programme.

Programme d'intervention précoce

Dix-sept agences d'interventions précoces offertes à domicile ont été créées dans le but d'améliorer les résultats obtenus par l'enfant, de mieux le préparer à entrer à l'école et de rendre la famille plus autonome. Au 31 mars 2012, le personnel des agences d'intervention précoce a visité des familles sur une base régulière et a desservi en moyenne 1 748 enfants par mois.

Le programme de formation de liens affectifs

Le programme communautaire de formation de liens affectifs est offert par les agences d'intervention précoce. Il permet le dépistage et des interventions auprès des parents qui risquent de développer des liens affectifs nuisibles pour la santé de leur nourrisson durant la première année de sa vie. Depuis le 31 mars 2012, les interventions menées dans le cadre de ce programme ont permis d'aider 65 nourrissons de plus ainsi que leurs familles.

Services de garderie

Les Services de garderie ont la responsabilité de veiller aux intérêts du public en matière de sécurité et de développement sain des enfants âgés de 0 à 12 ans qui sont dans une situation de garde non parentale. Les établissements agréés sont surveillés, les plaintes font l'objet d'enquêtes et des mesures de soutien au programme sont offertes.

Au 31 mars 2012, il y avait 662 garderies approuvées, soit 40 de plus que l'année précédente. Le nombre de

places de garderie a ainsi augmenté de 1 376, pour un total de 21 685 places dans la province. Sur les 1 376 nouvelles places de garderie, 36 étaient destinées aux nourrissons de moins de deux ans. Le gouvernement continue d'investir dans la formation du personnel de garderie grâce au fonds en fiducie pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Services de garderie intégrés

Les services de garderie intégrés permettent aux enfants ayant des besoins prioritaires d'avoir accès à des services de garderie adaptés à leur développement. Au 31 mars 2012, 245 enfants de la province ont participé au programme de soins de jour intégré.

Programme des travailleurs de soutien

Le Programme des travailleurs de soutien permet une meilleure accessibilité aux services de garde. Le programme aide les parents dont les enfants ont besoin d'un travailleur de soutien à rester dans la population active. En 2011-2012, 109 enfants ont reçu des services grâce à ce programme.

Programme de prestations prénatales et postnatales

Le Programme de prestations prénatales et postnatales a pour objectif d'améliorer la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés en fournissant aux femmes des ressources financières qui leur permettent de choisir une alimentation et un mode de vie sains pendant la grossesse.

En 2011-2012, des prestations prénatales ont été versées à 1 381 femmes enceintes.

Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité

Le Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité (SFAQ) offre un financement aux garderies agréées afin de les aider à améliorer la disponibilité et la qualité des services de garde d'enfants au Nouveau-Brunswick.

Depuis la mise en place du programme, la rémunération moyenne du personnel de services de garde a augmenté comme suit :

- personnel ayant une formation reconnue en éducation de la petite enfance : augmentation de 7,04 \$ l'heure à 15,71 \$ l'heure;
- personnel n'ayant pas de formation reconnue en éducation de la petite enfance : augmentation de 7,04 \$ l'heure à 13,28 \$ l'heure.

En 2011-2012, 599 des garderies agréées ont participé à ce programme afin de soutenir l'amélioration des salaires du personnel.

Services destinés aux enfants autistes d'âge préscolaire

Le Ministère fournit pour chaque enfant une aide financière pouvant atteindre 27 500 \$ par année. Ainsi, ils peuvent obtenir des services auprès de six organismes approuvés qui offrent des services d'intervention intensive pour les enfants d'âge préscolaire atteints d'autisme.

En 2011-2012, 560 enfants d'âge préscolaire ont bénéficié d'interventions intensives fondées sur l'expérience clinique tout au long de l'année.

Un contrat a été accordé au College of Extended Learning de l'Université du Nouveau-Brunswick pour assurer la formation et la surveillance clinique des interventions fondées sur l'expérience auprès des enfants autistiques. En 2011-2012, 19 autres travailleurs de soutien en autisme et deux superviseurs cliniques ont été formés. Deux ateliers ont également été offerts à des cliniciens, l'un sur l'enseignement des aptitudes au jeu et des compétences sociales et l'autre, sur la gestion du comportement.

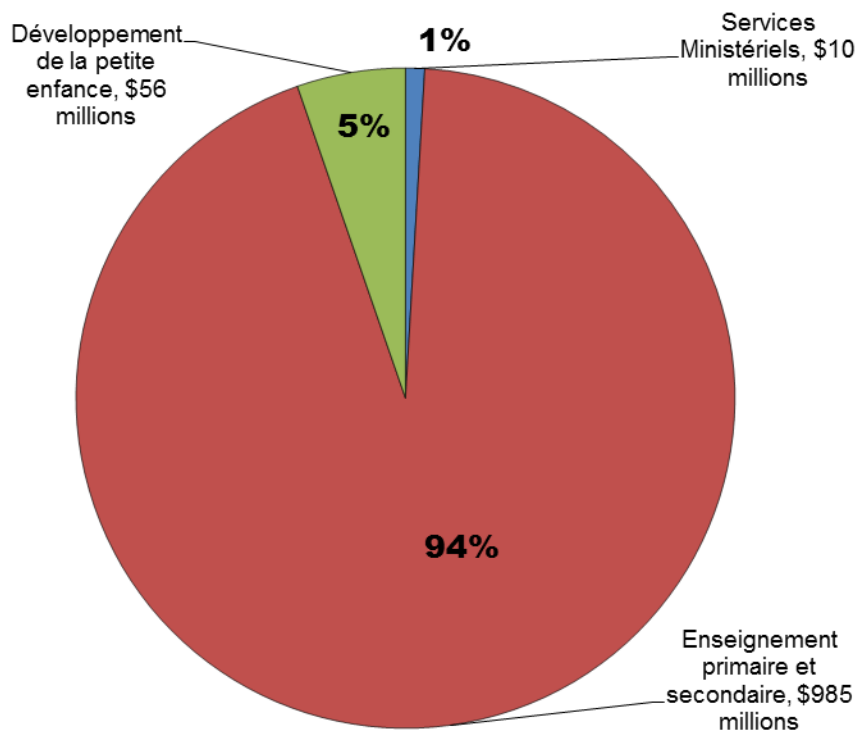
La Direction mène des activités d'évaluations à l'échelle provinciale :

- l'élaboration de tests;
- les protocoles de sécurité et d'administration;
- l'établissement et la surveillance des modalités afin que les élèves ayant des besoins spéciaux aient un accès équitable à l'évaluation et aux examens;
- l'établissement de méthodes de correction et de notation; et
- la présentation et la publication de résultats.

Ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance
Aperçu financier 2011-2012
Ministère 20
(En milliers de dollars)

	Programme	Budget principal	Transferts de crédits ⁽¹⁾	Budget approuvé	Dépenses	Excédent (Déficit)
Programme	Dépenses ordinaires					
02	Services généraux et autres services d'enseignement	9,814 \$	119 \$	9,933 \$	9,832 \$	101 \$
03	Enseignement primaire et secondaire	991,613 \$	1,129 \$	992,742 \$	984,938 \$	7,803 \$
04	Développement de la petite enfance	50,757 \$	8,815 \$	59,572 \$	55,919 \$	3,652 \$
	Total compte ordinaire	1,052,184 \$	10,062 \$	1,062,246 \$	1,050,690 \$	11,557 \$
50	Dépenses de capital					
	Écoles publiques	2,500 \$	0 \$	2,500 \$	2,359 \$	141 \$

(1) Ajustement des salaires et transferts du Programme pour enfants d'âge préscolaire atteints de troubles autistique du ministère du Développement social.



DISTRICTS SCOLAIRES

Activités de bureau des districts

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick compte 14 districts scolaires, soit cinq districts francophones et neuf districts anglophones.

Le ministre établit l'orientation et les paramètres de l'éducation publique dans la province. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministre établit les normes et le cadre stratégique qui régissent le système d'éducation provincial. Le ministre est également responsable des programmes d'études et du cadre d'évaluation à l'échelle provinciale.

Les conseils d'éducation de district (CÉD) sont constitués de membres publiquement et localement élus. Ils sont responsables d'assurer le respect des politiques provinciales en matière d'éducation, d'établir l'orientation et les priorités du district scolaire ainsi que de prendre les décisions adéquates quant au fonctionnement du district et des écoles. De concert avec la direction générale du district, les CÉD préparent les plans d'éducation et de dépenses, mettent en œuvre les programmes, les politiques et les services provinciaux et établissent des politiques locales pour mieux répondre aux besoins de leur district.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les districts scolaires, il suffit de communiquer avec le bureau du district scolaire.

À noter : la dernière mise à jour de ces coordonnées a été effectuée le 31 mars 2012. Pour les plus récentes informations, consulter le site web du Ministère au :

<http://www.gnb.ca/0000/index-f.asp>

Secteur Francophone

District scolaire 01

425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2
Tél. : (506) 856-3333
Télec. : (506) 856-3254

District scolaire 03

298, rue Martin
Edmundston (N.-B.) E3V 5E5
Tél. : (506) 737-4567
Télec. : (506) 737-4568

District scolaire 05

21, rue King
Campbellton (N.-B.) E3N 1C5
Tél. : (506) 789-2255
Télec. : (506) 789-4840

District scolaire 09

3376, rue Principale
C.P. 3668, Succ. Bureau chef
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Tél. : (506) 394-3400
Télec. : (506) 394-3455

District scolaire 11

10, rue Commerciale, unité 2
Richibouctou (N.-B.) E4W 3X6
Tél. : (506) 523-7655
Télec. : (506) 523-7659

Secteur Anglophone

District scolaire 02

1077, boul. St-George
Moncton (N.-B.) E1E 4C9
Tél. : (506) 856-3222
Télec. : (506) 856-3224

District scolaire 06

70B, chemin Hampton
Rothesay (N.-B.) E2E 5Y2
Tél. : (506) 847-6262
Télec. : (506) 847-6211

District scolaire 08

490, avenue Woodward
Saint John (N.-B.) E2K 5N3
Tél. : (506) 658-5300
Télec. : (506) 658-5399

District scolaire 10

11, rue School
St. Stephen (N.-B.) E3L 2N4
Tél. : (506) 466-7300
Télec. : (506) 466-7309

District scolaire 14

138, rue Chapel
Woodstock (N.-B.) E7M 1H3
Tél. : (506) 325-4432
Télec. : (506) 325-4490

District scolaire 15

464, rue Montgomery
Dalhousie (N.-B.) E8C 2A6
Tél. : (506) 684-7555
Télec. : (506) 684-7552

District scolaire 16

78, rue Henderson
Miramichi (N.-B.) E1N 2R7
Tél. : (506) 778-6075
Télec. : (506) 778-6090

District scolaire 17

17, chemin Miramichi
Oromocto (N.-B.) E2V 2P6
Tél. : (506) 357-4010
Télec. : (506) 357-4011

District scolaire 18

1135, rue Prospect
Fredericton (N.-B.) E3B 3B9
Tél. : (506) 453-5454
Télec. : (506) 444-5264

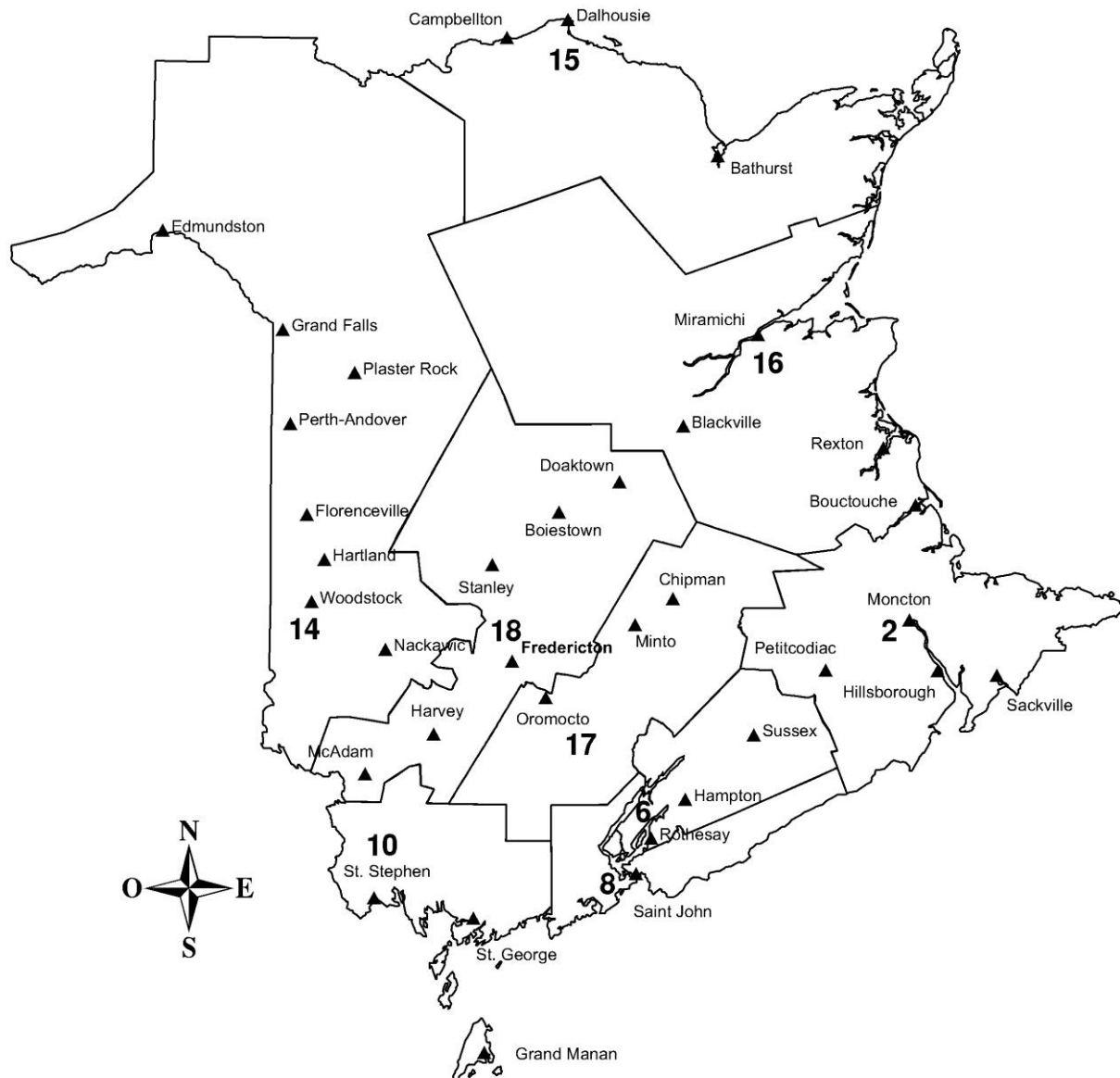


Districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick





Districts scolaires anglophones du Nouveau-Brunswick



**Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles
des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2012
(En millions de dollars)**

	Budget	Excédent Accumulé	Total	Dépenses	Écarts
Districts francophones					
1	67,8 \$	0,0 \$	67,8 \$	67,8 \$	0,0 \$
3	56,8 \$	0,0 \$	56,8 \$	56,8 \$	0,0 \$
5	49,6 \$	0,0 \$	49,6 \$	49,6 \$	0,0 \$
9	60,5 \$	0,0 \$	60,5 \$	60,5 \$	0,0 \$
11	53,2 \$	0,0 \$	53,2 \$	53,2 \$	0,0 \$
Sous-total	287,9 \$	0,0 \$	287,9 \$	287,9 \$	0,0 \$
Districts anglophones					
2	125,7 \$	0,0 \$	125,7 \$	125,7 \$	0,0 \$
6	79,7 \$	0,0 \$	79,7 \$	79,7 \$	0,0 \$
8	97,8 \$	0,0 \$	97,8 \$	97,8 \$	0,0 \$
10	35,6 \$	0,1 \$	35,7 \$	35,7 \$	0,0 \$
14	68,2 \$	0,1 \$	68,3 \$	68,3 \$	0,0 \$
15	34,2 \$	0,1 \$	34,3 \$	34,3 \$	0,0 \$
16	53,9 \$	0,0 \$	53,9 \$	53,8 \$	0,1 \$
17	43,8 \$	0,0 \$	43,8 \$	43,7 \$	0,1 \$
18	95,8 \$	0,0 \$	95,8 \$	95,8 \$	0,0 \$
Sous-total	634,7 \$	0,3 \$	635,0 \$	634,8 \$	0,2 \$
Total	922,6 \$	0,3 \$	922,9 \$	922,7 \$	0,2 \$

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
APERÇU FINANCIER 2011-2012
COMPTES À BUT SPÉCIAL
(En milliers de dollars)**

Programme	Solde d'ouverture	Recettes	Dépenses	Solde de fermeture Excédent/(Déficit)
Bourses et fiducies	3,679 \$	153 \$	153 \$	3,678 \$
Compte Fred Magee	432 \$	0 \$	0 \$	432 \$
Fonds d'éducation des Premières nations	4,166 \$	6,443 \$	5,789 \$	4,820 \$
Projets de districts scolaires	4,485 \$	11,712 \$	12,106 \$	4,091 \$
Fonds à but spécial des districts scolaires	7,102 \$	4,321 \$	4,507 \$	6,916 \$
Ordinateurs pour les écoles	1,266 \$	28 \$	1 \$	1,293 \$
Un avenir à découvrir	40 \$	0 \$	63 \$	-23 \$
Services d'éducation internationale	46 \$	1,236 \$	1,234 \$	48 \$
Technologie de l'information et de la communication	472 \$	0 \$	0 \$	472 \$
C.M.E.C. - P.I.R.S. Science	21 \$	0 \$	0 \$	21 \$
Total	21,707 \$	23,892 \$	23,852 \$	21,747 \$

ANNEXES

	Page
Évolution de l'effectif scolaire par district du 30 septembre 2003 au 30 septembre 2011	26
Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement au 30 septembre 2011	27
Élèves autochtones habitant les réserves et fréquentant les écoles publiques du Nouveau-Brunswick au 30 septembre 2011	28
Effectif scolaire par district selon l'année d'études au 30 septembre 2011	29
Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire du 30 septembre 2003 au 30 septembre 2011	30
Évolution de l'effectif du personnel éducatif et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2011	31
Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement au 30 septembre 2011	32
Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement au 30 septembre 2011	33
Acronymes	34

Évolution de l'effectif scolaire par district
du 30 septembre 2003 au 30 septembre 2011

District scolaire ¹	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009	Sept. 2010	Sept. 2011
Districts francophones									
01 - Dieppe	6,891	6,936	7,056	7,123.0	7,297	7,568	7,721	7,854	8,066
03 - Grand-Sault	7,448	7,235	6,966	6,576	6,402	6,196	5,947	5,803	5,678
05 - Campbellton	6,255	6,087	5,934	5,724	5,500	5,273	5,057	4,892	4,689
09 - Tracadie-Sheila	7,903	7,675	7,412	7,102.0	6,911	6,646	6,402	6,159	5,962
11 - Richibouctou	6,573	6,393	6,093	5,828	5,615	5,436	5,293	5,134	5,060
Districts anglophones									
02 - Moncton	16,687	16,671	16,508	16,287	16,188	15,976	15,822	15,680	15,538
06 - Rothesay	10,548	10,463	10,427	10,338	10,369	10,282	10,172	10,042	9,888
08 - Saint John	13,751	13,477	13,135	12,745	12,428	12,166	11,880	11,571	11,325
10 - St. Stephen	4,564	4,521	4,340	4,191	4,082	4,063	3,912	3,788	3,690
14 - Woodstock	8,863	8,699	8,511	8,292	8,046	7,834	7,748	7,491	7,276
15 - Dalhousie	4,263	4,127	3,982	3,843	3,745	3,644	3,515	3,371	3,195
16 - Miramichi	6,722	6,600	6,492	6,336	6,161	6,002	5,831	5,606	5,374
17 - Oromocto	5,720	5,628	5,501	5,241	5,218	5,037	4,908	4,889	4,780
18 - Fredericton	12,681	12,633	12,464	12,387	12,326	12,284	12,186	12,141	12,058
Francophone	35,070	34,326	33,460	32,353	31,725	31,119	30,420	29,842	29,455
Anglophone	83,799	82,819	81,360	79,660	78,563	77,288	75,974	74,579	73,124
Province	118,869	117,145	114,820	112,013	110,288	108,407	106,394	104,421	102,579

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement
au 30 septembre 2011

District scolaire ¹	Anglais	Français	Immersion en français	Total
Districts francophones				
01 - Dieppe	-	8,066	-	8,066
03 - Grand-Sault	-	5,678	-	5,678
05 - Campbellton	-	4,689	-	4,689
09 - Tracadie-Sheila	-	5,962	-	5,962
11 - Richibouctou	-	5,060	-	5,060
Districts anglophones				
02 - Moncton	10,642	-	4,896	15,538
06 - Rothesay	6,644	-	3,244	9,888
08 - Saint John	9,258	-	2,067	11,325
10 - St. Stephen	3,247	-	443	3,690
14 - Woodstock	5,971	-	1,305	7,276
15 - Dalhousie	2,277	-	918	3,195
16 - Miramichi	4,508	-	866	5,374
17 - Oromocto	4,101	-	679	4,780
18 - Fredericton	8,796	-	3,262	12,058
Francophone	-	29,455	-	29,455
Anglophone	55,444	-	17,680	73,124
Province	55,444	29,455	17,680	102,579

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

**Élèves autochtones habitant les réserves et
fréquentant les écoles publiques
du Nouveau-Brunswick**
au 30 septembre 2011

District scolaire	Réserve Première nation	Nombre d'élèves autochtones
01	Kingsclear	3
02	Fort Folly	4
03	Saint-Basile	42
05	Eel River	5
	Listuguj Mi'gmaq	5
	Pabineau	1
09	Burnt Church	34
11	Bouctouche	4
	Red Bank	3
14	Saint-Basile	6
	Tobique	201
	Woodstock	77
15	Eel River	107
	Listuguj Mi'gmaq	145
	Pabineau	31
16	Elsipogtog (Big Cove)	251
	Bouctouche	19
	Burnt Church	110
	Eel Ground	48
	Indian Island	27
	Red Bank	56
17	Oromocto	73
18	Kingsclear	96
	St. Mary's	146
Total		1 494

Effectif scolaire par district selon l'année d'études
 au 30 septembre 2011

District scolaire ¹	Année d'études													Élèves déjà diplômés	
	Total	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
Districts francophones															
01 - Dieppe	8,066	755	726	635	708	661	611	600	562	544	568	536	603	552	5
03 - Grand-Sault	5,678	403	444	404	425	407	425	428	448	459	466	417	470	481	1
05 - Campbellton	4,689	284	310	327	344	342	346	375	364	397	393	377	409	421	0
09 - Tracadie-Sheila	5,962	403	386	389	389	425	408	479	481	493	495	499	569	535	11
11 - Richibouctou	5,060	404	333	368	370	367	381	366	391	416	370	408	465	417	4
Districts anglophones															
02 - Moncton	15,538	1,001	1,047	1,103	1,104	1,115	1,149	1,194	1,204	1,176	1,245	1,355	1,398	1,421	26
06 - Rothesay	9,888	695	670	672	664	745	703	735	791	800	807	833	869	876	28
08 - Saint John	11,325	844	794	755	753	765	787	766	845	838	1,093	1,007	1,102	967	9
10 - St. Stephen	3,690	261	249	250	284	252	245	259	278	271	316	336	344	340	5
14 - Woodstock	7,276	491	428	513	494	477	519	565	595	586	630	630	718	615	15
15 - Dalhousie	3,195	176	161	164	186	215	210	218	231	245	331	310	318	401	29
16 - Miramichi	5,374	321	306	307	344	349	344	388	419	462	485	553	554	517	25
17 - Oromocto	4,780	364	349	328	334	338	313	359	358	385	380	395	439	420	18
18 - Fredericton	12,058	785	893	843	880	816	877	925	890	964	997	1,073	1,061	1,037	17
Francophone	29,455	2,249	2,199	2,123	2,236	2,202	2,171	2,248	2,246	2,309	2,292	2,237	2,516	2,406	21
Anglophone	73,124	4,938	4,897	4,935	5,043	5,072	5,147	5,409	5,611	5,727	6,284	6,492	6,803	6,594	172
Province	102,579	7,187	7,096	7,058	7,279	7,274	7,318	7,657	7,857	8,036	8,576	8,729	9,319	9,000	193

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire
du 30 septembre 2003 au 30 septembre 2011

District scolaire ¹	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009	Sept. 2010	Sept. 2011
Districts francophones									
01 - Dieppe	2	3	5	8	1	2	0	0	0
03 - Grand-Sault	9	9	3	3	3	2	3	3	3
05 - Campbellton	20	27	19	17	17	16	16	12	6
09 - Tracadie-Sheila	4	7	5	3	5	4	4	4	8
11 - Richibouctou	19	19	21	18	6	6	7	7	12
Districts anglophones									
02 - Moncton	122	101	100	77	69	47	55	54	45
06 - Rothesay	34	36	31	25	30	27	23	21	29
08 - Saint John	32	36	28	28	31	42	40	42	33
10 - St. Stephen	36	38	33	33	28	32	30	34	41
14 - Woodstock	65	57	75	62	63	50	38	41	35
15 - Dalhousie	30	35	29	22	19	18	19	15	13
16 - Miramichi	35	36	38	39	34	28	25	22	21
17 - Oromocto	40	49	47	35	37	31	33	36	30
18 - Fredericton	34	30	35	31	32	31	25	22	29
Francophone	54	65	53	49	32	30	30	26	29
Anglophone	428	418	416	352	343	306	288	287	276
Province	482	483	469	401	375	336	318	313	305

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

**Évolution de l'effectif personnel éducatif
et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire**
du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2011

District scolaire ¹	Personnel éducatif É.T.P.				Rapport élèves-personnel éducatif			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Districts francophones								
01 - Dieppe	529.3	537.6	546.7	567.2	14.3	14.4	14.4	14.2
03 - Grand-Sault	485.2	469.8	463.9	448.4	12.8	12.7	12.5	12.7
05 - Campbellton	424.3	392.9	390.9	374.0	12.4	12.9	12.5	12.5
09 - Tracadie-Sheila	525.2	491.4	481.0	467.9	12.7	13.0	12.8	12.7
11 - Richibouctou	469.7	456.3	445.0	422.1	11.6	11.6	11.5	12.0
Districts anglophones								
02 - Moncton	1,165.5	1,127.0	1,152.7	1,124.4	13.7	14.0	13.6	13.8
06 - Rothesay	714.1	697.8	699.3	689.5	14.4	14.6	14.4	14.3
08 - Saint John	880.5	845.7	842.6	813.9	13.8	14.0	13.7	13.9
10 - St. Stephen	320.6	311.1	299.6	296.4	12.7	12.6	12.6	12.4
14 - Woodstock	593.4	583.1	575.9	570.5	13.2	13.3	13.0	12.8
15 - Dalhousie	293.0	288.0	277.0	263.0	12.4	12.2	12.2	12.1
16 - Miramichi	461.7	454.5	452.5	450.7	13.0	12.8	12.4	11.9
17 - Oromocto	386.3	370.3	366.7	360.6	13.0	13.3	13.3	13.3
18 - Fredericton	886.4	871.0	875.5	857.9	13.9	14.0	13.9	14.1
Francophone	2,433.7	2,347.9	2,327.5	2,279.5	13.4	12.8	13.0	12.9
Anglophone	5,701.5	5,548.4	5,541.8	5,426.9	14.1	13.6	13.7	13.5
Province	8,135.2	7,896.3	7,869.3	7,706.4	13.9	13.3	13.5	13.3

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu de bureau du district scolaire.

Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement
au 30 septembre 2011

District scolaire ¹	M-5	M-8	M-12	6-8	6-12	9-12	Total
Districts francophones							
01 - Dieppe	7	2	1	2	1	2	15
03 - Grand-Sault	0	14	1	0	3	1	19
05 - Campbellton	3	11	0	1	1	2	18
09 - Tracadie-Sheila	2	15	1	1	0	3	22
11 - Richibouctou	0	14	2	0	1	3	20
Districts anglophones							
02 - Moncton	13	15	3	1	1	5	38
06 - Rothesay	13	1	0	5	1	4	24
08 - Saint John	17	8	0	5	0	4	34
10 - St. Stephen	5	5	2	1	2	1	16
14 - Woodstock	11	2	4	5	1	4	27
15 - Dalhousie	6	2	0	2	0	3	13
16 - Miramichi	8	5	1	3	1	3	21
17 - Oromocto	9	3	1	2	1	2	18
18 - Fredericton	21	1	0	4	4	2	32
Francophone	12	56	5	4	6	11	94
Anglophone	103	42	11	28	11	28	223
Province	115	98	16	32	17	39	317

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement
au 30 septembre 2011

Districts anglophones				Districts francophones	
Niveau	Anglais	Anglais et immersion	Total	Niveau	Écoles
M-5	84	72	156	M-8	83
6-8	35	57	92		
9-12	14	36	50	9-12	22

À noter : Chaque école peut être comptée dans plus d'une catégorie, par exemple, une école avec les niveaux de M à 12 est comptée trois fois : une fois dans la catégorie M à 5, une fois dans la catégorie 6 à 8 et une fois dans la catégorie 9 à 12.

ACRONYMES

ACCP	Association canadienne de counseling et de psychothérapie
ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
ADEFNB	Association des directions d'écoles francophones du Nouveau-Brunswick
AEFNB	Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
AEI	Atlantic Education International
AIMS	Atlantic Institute for Market Studies
APTICA	Association pour l'avancement pédagogique des technologies de l'information et de la communication en Atlantique
ASD	Autism Spectrum Disorder
ASINB	Agence des services internes du Nouveau-Brunswick
BCBA	Board Certified Behaviour Analyst
BPPN	Bureau des perspectives des Premières Nations
CAMEF	Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation
CAP	Communautés d'apprentissage professionnelles
CAST	Center for Applied Special Technology
CCNB	Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick
CECR	Cadre européen commun de référence pour les langues
CÉD	Conseil d'éducation de district
CEFRL	Common European Framework of Reference for Languages
CLEF	Communauté Littératie Enfants Francophones
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
CSNB	Community Schools of New Brunswick
CUPE	Canadian Union of Public Employees
DAET	Direction de l'apprentissage électronique et des technologies
DEC	District Education Council
DMÉ	Direction de la mesure et de l'évaluation
DSÉ	Direction des services aux élèves
DSP	Direction des services pédagogiques
ÉC	Direction de l'École communautaire
ECE	Early Childhood Education
ECI	Early Childhood Initiatives
ÉCNB	Écoles communautaires du Nouveau-Brunswick
ÉDPE	Éducation et Développement de la petite enfance
ELPA	English Language Proficiency Assessment
ELPR	English Language Proficiency Reassessment
ÉPE-AD	Évaluation de la petite enfance – appréciation directe
ÉPE-AE	Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante
EPL	European Portfolio of Languages
ESR	Educational Staff Record - État de service du personnel éducatif

ETP	Enseignant à temps plein
EYE-DA	Early Years Evaluation: Direct Assessment
FCCF	Fédération culturelle canadienne-française
FCDEF	Fédération canadienne des directions d'écoles francophones
FENB	Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick
FIA	Fonds d'innovation en apprentissage
FJFNB	Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
FTE	Full time employee
FTI	Focus sur les technologies de l'information
GACEF	Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone
ICT	Information and Communication Technology
IEA	Institut d'études acadiennes
IICD	International Institute for Communication and Development
ILF	Innovative Learning Fund
IMDPE	Instrument de mesure du développement de la petite enfance
INAC	Indian and Northern Affairs Canada
IRS	Initiatives et des relations stratégiques
K-12	Kindergarten-12
LiPs®	Lindamood Phoneme Sequencing Program
M-12	Maternelle-12
MAEI	Martin Aboriginal Education Initiative
MÉDPE	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
MERL	Modernize, Expand, Revitalize and Localize
MPC	Maintenance, Planning and Control / Entretien, planification et surveillance
NBCC	New Brunswick Community College
NBELA	New Brunswick Educational Leadership Academy
NBTA	New Brunswick Teachers' Association
NBTF	New Brunswick Teacher's Federation
NBUPPE	New Brunswick Union of Public and Private Employees
NGO	Non-Governmental Organizations
OFNP	Office of First Nations Perspectives
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OLEP	Official Languages in Education Protocol
OMU	Organisation des mesures d'urgence
ONG	Organismes non gouvernementaux
PALC	Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation
PAPAE	Provincial Assessment Protocol Accommodation and Exemptions
PAS	Programme d'apprentissages spéciaux
PCAC	Provincial Curriculum Advisory Committee
PCL	Professional Learning Communities
PEL	Portfolio européen des langues
PEP	Projet d'emploi prioritaire /Priority Employment Project
PI	Plan d'intervention
PIRLS	Programme international de recherche en lecture scolaire

PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PLOE	Protocole des langues officielles dans l'enseignement
PONC	Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens
PPCE	Programme pancanadien d'évaluation des apprentissages
PPCFLP	Projet pancanadien de français langue première
PRIME	Professional Resources and Instruction for Mathematics Educators
QIFS	Quality Improvement Funding Support
RFI	Request for Information
RPF	Request for Protocols
SCFP	Syndicat canadien de la fonction publique
SEED	Stage d'emploi étudiant pour demain/Student Employment Experience Development
SEP	Special Education Plan
STTE	Skilled Trades and Technology Education
TAACI	Table de l'axe action culturelle et identitaire
TEFA	Tournée des enseignants francophones de l'Atlantique
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIS	Transformation et de l'innovation stratégique
UdeM	Université de Moncton
UDL	Universal Design for Learning
UNB	Université du Nouveau-Brunswick
UNB-CEL	University of New Brunswick – College of Extended Learning
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
V/V	Visualizing/Verbalizing
WNCP	Western and Northern Canadian Protocol